Ontario Energy Board

Commission de l'énergie de l'Ontario

EB-2018-0212

AVIS DE DEMANDE ET D'AUDIENCE ÉCRITE

Hydro Connection Inc.

Demande de licence pour des compteurs divisionnaires d'unité

La demande

Hydro Connection Inc. a déposé une demande en date du 21 juin 2018 auprès de la Commission de l'énergie de l'Ontario (CEO) en vertu de l'article 60 de la *Loi de 1998 sur la Commission de l'énergie de l'Ontario*, (Loi sur la CEO) afin d'obtenir une licence pour des compteurs divisionnaires d'unité. La délivrance de cette licence permettrait au demandeur de fournir des services de compteurs divisionnaires d'unité en Ontario.

La décision concernant la demande sera rendue par un employé de la Commission à qui de tels pouvoirs ont été délégués conformément à l'article 6 de la Loi sur la CEO. La Commission n'a pas l'intention d'attribuer des frais en statuant sur cette demande.

Comment voir la demande

Pour voir un exemplaire de la partie non confidentielle de la demande et des documents connexes, allez sur le site Web de la Commission et saisissez le numéro de dossier EB-2018-0212 dans la case recherche RDS vis-à-vis le « Numéro de dossier ». Un exemplaire peut également être consulté dans les bureaux de la Commission ainsi que dans les bureaux d'Hydro Connection Inc., à l'adresse indiquée ci-dessous.

Audiences orales c. audiences écrites

Il existe deux types d'audiences – orales et écrites. La Commission entend procéder par voie d'audience écrite dans cette affaire. Si vous croyez qu'une audience orale est nécessaire, vous pouvez écrire à la Commission pour lui expliquer pourquoi. Vos

observations doivent parvenir à la Commission et à Hydro Connection Inc. d’ici le **30 juillet 2018**.

Comment participer à l’audience

Si vous désirez participer à l’audience écrite, vous pouvez déposer des observations écrites indiquant votre position concernant la demande. Vous devez faire parvenir vos observations à la Commission, avec copie conforme à Hydro Connection Inc., d’ici le **3 août 2018**.

Si le demandeur entend répondre aux observations écrites, sa réponse doit être déposée auprès de la Commission et des exemplaires doivent être envoyés à toute partie qui a présenté des observations d’ici le **10 août 2018**.

Toutes les observations écrites envoyées à la Commission seront versées au dossier public. Cela signifie qu’elles seront disponibles pour consultation au bureau de la Commission et sur son site Web. Si les observations écrites sont présentées par un individu, avant de verser les observations écrites au dossier public, la Commission supprimera toutes les coordonnées personnelles (c.-à-d. celles qui ne correspondent pas à une entreprise) des observations écrites (soit l’adresse, le numéro de téléphone et l’adresse courriel dudit individu). Par contre, le nom de la personne et le contenu des observations écrites feront partie du dossier public.

Comment déposer les documents auprès de la Commission

Toutes les observations écrites déposées auprès de la Commission doivent citer le numéro de dossier **EB-2018-0212** et indiquer clairement le nom et l’adresse de l’expéditeur, son numéro de téléphone et son adresse courriel. Vous devez faire parvenir à la Commission deux copies papier de vos observations et, dans la mesure du possible, une copie électronique en format Word et en format PDF consultable, ainsi qu’un exemplaire au demandeur. Toutes les observations écrites doivent être adressées au secrétaire de la Commission à l’adresse indiquée ci-dessous, et doivent être reçues au plus tard à 16 h 45 le jour exigé.

Avez-vous besoin de plus amples renseignements?

Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements sur la manière de participer en visitant le site Web oeb.ca/get-involved. Si vous n’avez pas d’accès Internet, veuillez composer le 1-877-632-2727 (sans frais) pour obtenir des renseignements sur cette audience et sur la manière d’y participer.

IMPORTANT

SI VOUS NE PRÉSENTEZ PAS D'OBJECTION À UNE AUDIENCE ÉCRITE, OU SI VOUS NE PARTICIPEZ PAS À L'AUDIENCE CONFORMÉMENT AUX TERMES DU PRÉSENT AVIS, LA COMMISSION PEUT PROCÉDER SANS VOTRE PARTICIPATION ET VOUS NE RECEVREZ AUCUN AUTRE AVIS CONCERNANT CETTE AUDIENCE.

Adresses

Commission de l'énergie de l'Ontario

Commission de l'énergie de l'Ontario
C.P. 2319
27e étage,
2300, rue Yonge
Toronto (Ontario) M4P 1E4

À l'attention de la secrétaire de la Commission

Dépôts : www.pes.oeb.ca/eservice/
Courriel : boardsec@oeb.ca
Tél. : 1-888-632-6273 (sans frais)
Téléc. : 416 440-7656

Demandeur :

Hydro Connection Inc.
662, promenade Classic
London (Ontario) N5W 5X6

À l'attention de M. Paul Jemmett
Courriel : pjemmett@hydroconnection.com
Tél. : 519 661-5503

FAIT à Toronto le 13 juillet 2018

COMMISSION DE L'ÉNERGIE DE L'ONTARIO

Original signé par

Kirsten Walli
Secrétaire de la Commission